

Communiqué de presse

Les membres de l'association CropLife Maroc ont tenu leur assemblée générale ordinaire, le mardi 20 mars 2012, à l'Hôtel Hyatt Regency de Casablanca. Au cours de cette réunion, les membres présents ont passé en revue les actions de l'association durant l'exercice 2011. Parmi les principales réalisations, il y a lieu de citer :

Concernant le volet législation et réglementation ; l'association a initié, participé et contribué activement à différents projets réglementaires, notamment ceux relatifs à :

- Projet TCP/Morocco/facility de la FAO/ONSSA sur l'évaluation de la législation des pesticides
- Projet d'établissement du répertoire national phytosanitaire
- Projet sur l'externalisation des essais d'homologations
- Projet sur les Limites Maximales de Résidus au Maroc
- Projet d'établissement de la liste des cultures et des usages mineurs
- Procédures d'homologation

Concernant le volet communication ; l'association a participé, animé et communiqué son point de vue, lors de plusieurs événements, entre autres :

- Atelier de travail CropLife-SONACOS du 28 février 2011 à Rabat
- Symposium sur la protection intégrée en rosacées fruitières organisé par l'AMPP le 23 Mars 2011 à l'ENA de Meknès.
- Colloque scientifique Pesticides et Santé organisé par le Centre Anti Poison et de pharmacovigilance du Maroc, le 27 avril 2011 à Rabat
- Atelier sur la lutte intégrée organisé par l'Agence du Partenariat pour le Progrès (APP) le 26 mai 2011 à Rabat
- Par ailleurs, l'association a procédé à la rénovation et la mise à jour de son site qui est devenu plus dynamique et plus convivial.

Concernant le volet vulgarisation des bonnes pratiques phytosanitaires ; l'association a :

- lancé une campagne de communication, par la conception et la diffusion de capsules audio sur les ondes de Radio MedinaFM.
- participé à l'émission radio de MedinaFM sur l'utilisation des pesticides au Maroc, diffusée le 19 mai 2011.
- Publié son point de vue, sur différentes questions,
 - Présentation du marché phytosanitaire marocain
 - Point de vue de l'association sur la culture intégrée

- Point de vue de l'association sur la publicité des pesticides
- Conseils sur les erreurs commises lors de l'application des phytosanitaires
- Continué à publier les affiches de sensibilisation dans ces mêmes magazines pour lutter contre la contrebande et la contrefaçon des pesticides.

Par ailleurs l'association a organisé et participé à plusieurs réunions pour clarifier ou défendre les positions de ses membres, telles :

- Réunion avec la DCQ de Casablanca pour clarifier les procédures de contrôle à l'importation
- Réunion avec les membres de la commission de L'UE pour défendre la position de notre pays, eu égard à nos exportations agricoles, réunion tenue à Agadir le 9 février 2011.
- Réunions au niveau du ministère de l'environnement, au sujet de la publicité sur les pesticides et la mise en œuvre du SGH.

Par ailleurs, les participants ont eu à statuer sur une nouvelle demande d'adhésion, en l'occurrence celle de la société ACI Equipments qui a été admise au sein de l'association, portant ainsi le nombre des sociétés membres de CropLife Maroc à 23.

Ensuite les participants ont procédé à l'élection du nouveau bureau de l'association, comme suit :

Membre	Fonction
Karim Ben Brahim	Président
Samira Amellal	Vice Président
Mounir Sefiani	Vice Président
Fayçal El Houssaini	Secrétaire Général
Ahmed Badaoui	Secrétaire Général Adjoint
Bentayebi Mazaz	Trésorier
Mahfoud Jalab	Trésorier Adjoint
Mohamed Chetouani	Assesseur
Khalid Mimi Lahlou	Assesseur
Mustapha Lamsalek	Assesseur
Mohamed Zouini	Assesseur

CropLife Maroc est une association à but non lucratif, représentant l'industrie phytopharmaceutique. Elle est constituée de 23 sociétés, des plus connues au Maroc, qui commercialisent environ 90% des produits utilisés par le secteur agricole. L'association prône une gestion éthique et responsable de ses produits, elle milite en faveur du respect de la santé des utilisateurs, des consommateurs et de l'environnement, par une utilisation raisonnée et judicieuse des produits phytopharmaceutiques.